



Pour vous - chez vous
Überall für alle

CMS-SMZ

Valais Wallis

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Groupement valaisan des centres médico-sociaux (GVCMS)

www.cms-smz.ch



INTRODUCTION

Une année de changements, voilà ce qu'aura été 2022 pour le Groupement et ses collaborateurs. Changement de locaux, de site internet, de système de gestion des documents, mais surtout changements importants dans les relations avec les partenaires, avec une intensification des collaborations : entre faîtières des soins de longue durée, entre gestionnaires et colocataires du lieu-dit « les Ateliers Tango », entre le Secrétariat général et certains groupes de travail cantonaux.

Bien que certains changements aient été plus tristes, tels les départs au sein des Directions des CMS, du Service de la Santé et d'institutions partenaires, la plupart donnent de nouvelles perspectives motivantes pour l'avenir.



AU NIVEAU NATIONAL

ASD SUISSE : NOUVELLES CATEGORIES DE MEMBRES

L'Assemblée des délégués d'Aide et soins à domicile Suisse a approuvé l'élargissement des catégories de membres. Outre les associations cantonales, d'autres organisations à but non lucratif pourront désormais devenir membres d'ASD Suisse. Cette décision a mis un terme aux débats nourris qui ont occupé les instances de la faîtière nationale pendant deux ans.

QUALITE

ASD Suisse a révisé son manuel de qualité, avec la participation de spécialistes issus des organisations d'aide et de soins à domicile.

Les CMS valaisans ont donc à leur disposition un outil actualisé pour les soutenir dans leur processus de certification.

La signature du contrat qualité entre assureurs et prestataires a été reportée, faute d'accord sur la prise en charge des coûts additionnels générés par la mise en œuvre des mesures exigées. Il apparaît de plus en plus clairement que la Confédération n'a pas l'intention d'indemniser ces dépenses. En fonction de la réponse du Conseil fédéral, le contrat devra probablement être renégocié.

Le colloque national Aide et Soins à domicile 2023 sera consacré à la qualité. L'intervention d'un CMS valaisan est prévue dans ce contexte.

AU NIVEAU CANTONAL

CONSULTATIONS CANTONALES ET PLANIFICATION DES SOINS DE LONGUE DUREE

Sur invitation de la Commission de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, une délégation du Groupement et des Directions a présenté aux membres les enjeux actuels et futurs des CMS.

Dans le contexte politique, le Groupement a répondu à diverses consultations cantonales, notamment sur la convention intercantonale en matière de santé numérique, sur la modification de la loi sur les établissements et institutions sanitaires et sur la modification des directives concernant l'autorisation d'exploiter une OSAD.

Après le coup d'arrêt provoqué par la pandémie, le service de la santé publique a repris ses tâches ordinaires, dont la planification des soins de longue durée. Le Groupement et les CMS ont été sollicités pour participer aux travaux et faire l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations de la planification antérieure.

CCT SOINS DE LONGUE DUREE

Le Grand Conseil a accepté le postulat visant la mise sur pied d'une convention collective de travail dans les soins. Le Conseil d'Etat veut encourager dans un premier temps la mise en œuvre d'une CCT pour les soins de longue durée et harmoniser ainsi les conditions de travail entre EMS et Soins à domicile. Une commission, à laquelle l'AVALEMS et le GVCMS participent, a été constituée pour analyser la faisabilité d'une telle convention et en mesurer les impacts financiers.

La Commission a siégé pour la première fois à l'automne; les travaux techniques devant permettre d'établir la correspondance des fonctions entre EMS et CMS présentent une réelle complexité et sont particulièrement chronophages.

COORDINATION SENIORS

Depuis septembre 2021, la « coordination cantonale en faveur des Générations 60+ » a été mise sur pied, avec l'engagement de deux collaboratrices, rattachées au Service de l'action sociale. Le Groupement et les CMS seront amenés à collaborer avec cette plateforme pour la soutenir dans la mise en œuvre de la politique cantonale en faveur des seniors.



NOUVEAU MODELE DE FINANCEMENT

Les travaux visant l'introduction d'un nouveau modèle de financement des CMS, initiés en été 2020 sous l'impulsion du service de la santé publique, se sont poursuivis. Des simulations, basées sur les données effectives des CMS pour les années 2019 à 2021, ont permis d'identifier et de proposer les ajustements nécessaires à certaines définitions et principes de financement. D'autres ajustements devront être apportés au modèle lors du test grandeur nature, prévu dès l'exercice 2023. Le modèle de financement actuel et le nouveau pourront pour la première fois être mis en parallèle, en temps réel, grâce à l'implémentation de la régionalisation et de la comptabilité analytique dans le système de comptabilité des CMS.

SPOTnat

L'étude nationale SPOTnat, démarrée en 2019 arrive à son terme. Les CMS ont reçu le rapport de benchmark cantonal et ont pu échanger sur les résultats lors d'un atelier organisé et modéré par l'équipe projet de l'Université de Bâle. Le service de la santé publique a demandé à chaque CMS quelle suite serait donnée au projet SPOTnat et quelles actions prioritaires seraient mises en œuvre au niveau régional.

Les CMS valaisans ont par ailleurs été sollicités pour rédiger des commentaires d'expert publiés dans le rapport national.



GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS CANTONALES

COMMISSION MAINTIEN A DOMICILE

Suite à la réorganisation des groupes de travail et commissions cantonales mise en place par la Conférence des Directeurs en 2021, le Secrétariat général a intensifié la collaboration avec la Commission MAD.

La clarification du périmètre de certaines prestations, p.ex. la relève à domicile, et l'actualisation de documents tarifaires cantonaux ont été confiées à la Commission.

Suite à la révision du catalogue des prestations et leur codification, nécessaire à la mise en œuvre harmonisée du manuel des finances et de la comptabilité analytique, la Commission MAD a joué un rôle important dans la définition des prestations et la transmission auprès du terrain, du mode d'utilisation des codes associés.

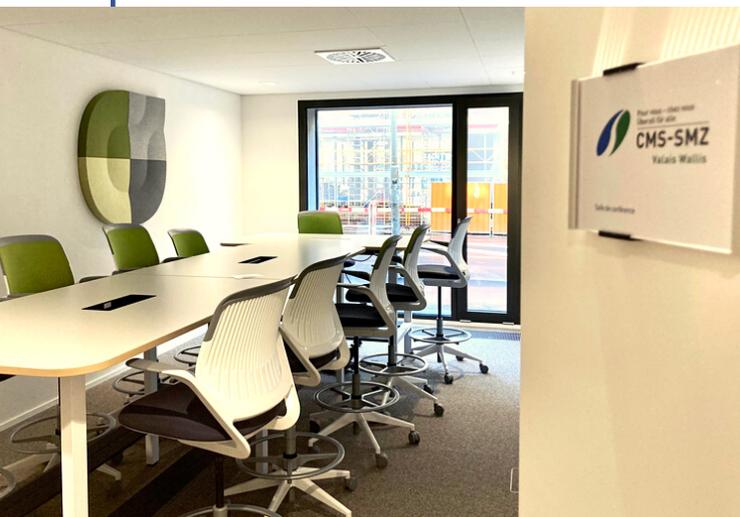
À la demande de l'office du médecin cantonal, le protocole en cas d'absence client a été harmonisé pour l'ensemble des CMS.

Des interventions externes initiées par le Groupement ont été organisées, telles que des échanges réguliers avec le Service de la santé publique, la rencontre avec la cheffe du programme d'action cantonale de Promotion Santé Valais, l'intervention de Me Détienne, Ombudsman de la santé ou encore le contact avec les coordinatrices cantonales 60+.

COMMISSION SOCIALE

La Commission sociale a échangé sur les solutions mises en œuvre dans les différentes régions, pour garantir la qualité des prestations et une charge de travail équitable. Des critères possibles de pondération dont la complexité et le nombre de dossiers, ont été discutés.

La problématique du remplacement, dans un marché du travail tendu, a également été évoquée au sein de la Commission. Le SAS souhaite s'impliquer dans cette thématique pour soutenir les CMS dans cette réflexion et améliorer la formation des nouveaux assistants sociaux.



GROUPE DE TRAVAIL FINANCES

L'année a été particulièrement intense pour le Groupe de travail finances qui a dû œuvrer sur bien des fronts. L'analyse des simulations liées au nouveau modèle de financement, la mise en place du manuel des finances et de la comptabilité analytique y relative, la fusion des mandants comptables dans les CMS récemment régionalisés sont autant de thèmes que les membres du groupe ont eu à traiter, parallèlement à la gestion des affaires courantes.

Certains membres du groupe ont par ailleurs été sollicités pour participer à la rédaction du rapport sur les conseils nutritionnels, demandé par le service de la santé dans le cadre du projet pilote mené dans la région de Martigny, pour apporter leur expertise dans la présentation des résultats et des projections financières.

GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

Durant l'année, les CMS se sont davantage présentés au public et leur image externe s'est améliorée. Des progrès restent néanmoins à faire et la finalisation des

régionalisations devraient faciliter l'action future et la poursuite d'objectifs communs en termes de visibilité. La clarification du périmètre des tâches et des attentes en matière de communication, entre groupe de travail cantonal, Groupement et CMS eux-mêmes a abouti à la révision du cahier des charges du groupe de travail. Celui-ci va davantage orienter son action sur le marketing et la promotion harmonisée des prestations des CMS.

PROTECTION DES DONNEES : PROGRAMME DE MISE EN CONFORMITE

Le Groupement a poursuivi sa collaboration avec un cabinet d'avocats spécialisé dans la protection des données, lequel a produit de nouveaux documents à l'attention des CMS, notamment une présentation de sensibilisation destinée à tout nouveau collaborateur. Il a également proposé une charte informatique, un guide de gestion de l'archivage et la procédure de levée du secret professionnel.

AU NIVEAU DU GROUPEMENT

PROJET CANTONAL « PROCHES-AIDANTS »

Le projet soutien aux proches-aidants ayant été déroulé dans toutes les régions, le mandat de la cheffe de projet – Mme Brigitte Hubert - est arrivé à son terme. Elle a mis ses compétences à disposition d'un CMS régional et continue d'œuvrer comme représentante des CMS dans les groupes de travail cantonaux et intercantonaux consacrés à la thématique des proches-aidants.



INTENSIFICATION DE LA COLLABORATION AVEC L'AVALEMS

Avec le départ du Directeur et de la Responsable du centre de formations Soins de longue durée, la collaboration avec l'AVALEMS a été repensée.

Le recrutement de la nouvelle responsable Soins et Formations s'est faite conjointement entre le GVCMS et le nouveau Directeur de l'AVALEMS ; le partage des compétences de la collaboratrice scientifique étant pensé au sens large et plus uniquement seulement pour le centre de formations. Mme Marie-Jeanne Muller, au bénéfice d'une solide expérience dans les soins à domicile, conseille donc l'AVALEMS et le GVCMS sur les questions de prise en charge des bénéficiaires, de qualité des soins, de relations avec les assureurs, etc. et représente les deux instances dans différents organes, lorsque ses compétences sont requises.

L'intensification de la collaboration administrative entre les deux faitières a également été amorcée courant 2022, avec la mutualisation de certaines tâches, dont l'intensification est prévue dans le contexte des Ateliers Tango.

IT SLD SOLUTIONS SA

Le transfert des activités informatiques vers IT SLD a été finalisé en janvier, avec la mise en place de la nouvelle organisation et l'implication de tous les CMS dans le Comité de pilotage des services tel que prévu dans le contrat d'externalisation.

Le Président et la Secrétaire générale du Groupement se sont fortement impliqués dans le processus de réorganisation du Conseil d'administration et le recrutement de la nouvelle présidence.

LES ATELIERS TANGO

La perspective du déménagement a incité le Groupement à revoir son archivage physique et électronique, à scanner un nombre important de classeurs et à généraliser la gestion électronique de ses documents. Le site internet a également été remanié et mis en ligne à l'occasion du déménagement.

La préparation, puis le déménagement en tant que tel, la participation à la société simple Tango en charge de l'ensemble des offres mutualisées pour les nouveaux locaux, le recrutement d'une collaboratrice pour l'accueil sont autant de tâches qui ont rythmé une bonne partie de l'année du Groupement.

Il s'agit maintenant pour chaque acteur de cette nouvelle structure de trouver ses marques et d'optimiser au maximum les synergies possibles, tout en respectant les missions de chaque association.

CONCLUSION

En cette année pleine de changements et de nouvelles collaborations, il convient de remercier ici les personnes qui ont œuvré sans compter pour que le projet des Ateliers Tango se réalise, et particulièrement l'Assistante de Direction de Pro Senectute qui a géré d'une main de maître la valse des offres et des fournisseurs, les négociations avec le bureau d'architecte et le propriétaire, en gardant bonne humeur et sourire constant. L'important travail de l'Assistant administratif du Groupement est également à souligner. Il a porté les projets de digitalisation et de refonte du site internet, tout en acceptant en parallèle les nouveaux défis en lien avec la mutualisation des tâches administratives dans le domaine des soins de longue durée.

Sion, décembre 2022

